

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques**

Band (Jahr): **9 (1876)**

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

celle-ci et transformé dans un but déterminé? Qui en est l'auteur, si Jean ne l'est pas? quand cet auteur a-t-il vécu? est-il originairement juif ou païen? quel a été son but? Nous nous gardons bien d'essayer de répondre à toutes ces questions. C'est tout au plus si, en passant, nous en côtoyons quelques-unes toutes les fois que nous ne pourrions pas nous en dispenser. L'unique objet de notre travail est *l'authenticité du IV^e évangile*. Le sujet est déjà assez vaste, assez complexe et assez délicat, comme on va le voir. Nous devons nous borner à l'essentiel.

I

Commençons par constater le témoignage que l'évangile lui-même rend à son auteur. Les critiques, si partagés sur tant d'autres points, sont assez généralement d'accord sur celui-ci : l'auteur du IV^e évangile y est représenté comme le disciple que Jésus aimait, le disciple par excellence et notamment comme Jean l'apôtre, le fils de Zébédée.

Il suffit, ce semble, pour s'en convaincre, d'analyser le passage XIX, 35. *Celui qui l'a vu (c'est-à-dire sorti du sang et de l'eau du côté du crucifié) en a rendu témoignage et son témoignage est digne de foi et il sait qu'il dit vrai afin que vous croyiez aussi*. Il résulte de ce passage que le témoin oculaire qui n'est pas nommé est représenté : 1^o comme un disciple de Jésus (afin que vous croyiez aussi); 2^o comme encore vivant au moment où l'évangéliste écrit (il sait qu'il dit vrai); 3^o comme l'auteur lui-même (il sait qu'il dit la vérité; nous avons ici l'expression d'un fait de conscience intime; l'auteur et le témoin sont identiques); 4^o comme la même personne qui s'appelle ailleurs le disciple que Jésus aimait; car, selon XIX, 26, c'est le seul disciple que l'évangéliste suppose être présent au pied de la croix.

Ce témoin oculaire représente Jean l'apôtre. Il est facile de s'en convaincre par un procédé d'élimination. Le disciple que Jésus aimait est au nombre des douze, car au dernier repas il était couché sur le sein de Jésus. (XIII, 23.) Il ne saurait être l'un des douze nominativement signalés dans cet évangile, ni

André, ni Pierre, ni Philippe, ni Nathanaël, ni Thomas, ni Jude, pour ne pas parler de Judas Iscarioth. Il faut donc le chercher parmi les cinq qui restent. Parmi ces cinq il doit occuper une place distinguée. Or nous savons par les synoptiques que c'étaient Pierre, Jacques et Jean qui rentraient dans cette catégorie. Ce sera donc un des fils de Zébédée, et nous pensons de préférence à Jean par la raison que le disciple que Jésus aimait est souvent combiné dans cet évangile avec Pierre (XIII, 23, 24; XVIII, 15; XX, 2), comme Jean l'est ailleurs. (Luc XXII, 8; Act. III, 1; IV, 13, 19; VIII, 14.) Ajoutons que si Jean ne se cache pas sous la dénomination du disciple que Jésus aimait, on ne comprend pas comment un disciple aussi célèbre en Asie Mineure ne figure pas dans un écrit apparemment originaire de cette contrée. Disons enfin qu'en admettant l'apôtre Jean on s'explique pourquoi, dans le IV^e évangile, le précurseur soit constamment appelé *Jean* tout court, à la différence des synoptiques qui l'appellent toujours *Jean-Baptiste*. La confusion n'était pas possible.

Il résulte de ces données que l'auteur du IV^e évangile y est *représenté* comme le disciple de Jésus par excellence et notamment comme l'apôtre Jean; mais il n'en résulte pas encore que celui-ci *ait été effectivement* l'auteur du IV^e évangile. Si cet évangile fournissait les preuves irréfragables du contraire, il faudrait admettre qu'un auteur inconnu ait voulu, pour une raison ou pour une autre, faire passer cet écrit pour l'œuvre d'un disciple de Jésus, qu'il ait écrit sous un nom supposé. Or, dans ce temps-là, les idées en fait de propriété littéraire étaient tellement différentes de ce qu'elles sont de nos jours que cette hypothèse n'aurait rien de contraire à l'esprit de l'époque.

En effet, on se prévalait chez les Juifs et à leur exemple chez les chrétiens des premiers siècles, d'un nom connu et vénéré du public auquel on s'adressait, dans un intérêt religieux. Ce phénomène s'explique d'une part par l'anonymie qui régnait dans l'ancienne littérature des Hébreux et de l'autre par le culte des noms propres qui s'introduisit chez les Juifs après le retour de la captivité. On connaît le grand nombre d'écrits qui se formèrent hors du canon de l'Ancien Testament sous

les noms d'Enoch, de Moïse, de Salomon, d'Esaië, d'Esdras, toutes apocalypses dont l'essence est d'être pseudonymes¹. Quant au canon de l'Ancien Testament, personne n'ignore combien de Psaumes sont mis sur le compte de David et combien de Proverbes ainsi que l'Ecclésiaste l'ont été sur celui de Salomon, tandis qu'un contemporain juif d'Antiochus Epiphane fait préférer ses oracles à Daniel. Il en fut de même aux premiers siècles de l'église. Non-seulement le nombre d'évangiles, d'actes, d'apocalypses apocryphes, c'est-à-dire sous des noms supposés, est considérable², mais dans le canon du Nouveau Testament un auteur inconnu fait écrire à Pierre une seconde épître avec toutes sortes de protestations personnelles sur le compte de cet apôtre. (2 Pier. I, 13-15, 18; III, 1.) Et, pour ne pas citer d'autres exemples, ne faut-il pas admettre que dans les synoptiques la primitive église a mis sur les lèvres de Jésus des discours qu'il n'a pas prononcés, à moins qu'on ne lui attribue des prophéties catégoriques sur son retour visible et très prochain démenties par l'évènement? (Math. XVI, 27, 28; XXIV, 29 ss.) Ce serait très mal connaître l'antiquité que de placer cette pseudonymie sur la même ligne que notre fraude littéraire, de poser le dilemme moderne: histoire ou imposture, de parler de faussaires dans l'acception que la jurisprudence donne à ce terme et de crier à l'hypocrisie et à l'impunité. La grande masse de ces ouvrages prouve combien peu de scrupule on se faisait de ces procédés. Ce qui était édifiant était vrai; ce qui était évident était antique; ce qui était digne d'un apôtre était apostolique. On croyait si peu manquer ainsi à Jésus-Christ lui-même qu'on était persuadé de l'honorer en lui mettant sur les lèvres ce qu'on savait de meilleur. On s'en rapportait au πνεῦμα³.

¹ Voir *Histoire des idées messianiques depuis Alexandre jusqu'à Hadrien*, par Maurice Vernes, Paris 1874.

² Il suffit de rappeler les *Evangelia apocrypha* et les *Acta apostolorum apocrypha* publiés par C. Tischendorf, Lipsiæ 1851, 1853, et l'ouvrage de M. Vernes cité plus haut.

³ Voyez Dillmann, *Pseudepigraphen des N. T. und Apokryphen des N. T.*, dans la *Real. Encycl.* de Herzog, XII, 300-337; Köstlin, *Die pseudonyme Litter. d. ält. Kirche.*, *Theol. Jahrb.* de Baur, X, 1851, 149-221. Ce dernier

Il est donc possible que nous ayons affaire ici à un auteur anonyme. Les données de l'époque autorisent cette hypothèse. Il s'agit maintenant de rechercher si l'histoire d'une part et le contenu du IV^e évangile de l'autre la repoussent ou la confirment.

II

Nous commençons par interroger *le témoignage des deux premiers siècles de l'église*. Que disent-ils de l'auteur du IV^e évangile?

S'il fallait examiner quels sont, pendant cet intervalle, les auteurs ecclésiastiques et les hérétiques qui ont constaté ou non par leurs allégations l'*existence* du IV^e évangile, nous devrions envahir les colonnes de cette revue pour bien longtemps. Ces passages sont tellement controversés que tel savant trouve déjà des traces de notre évangile chez Barnabas, tandis que d'autres soutiennent que jusqu'à l'an 170 on n'en constate pas une seule ni chez les auteurs ecclésiastiques, ni chez les gnostiques¹. Il est permis d'en conclure que ces traces ne sautent pas aux yeux. Heureusement nous pouvons nous dispenser de prononcer ici un jugement qui sous notre plume risquerait d'être téméraire. Nous n'avons qu'à nous occuper de la question de savoir ce que les deux premiers siècles nous disent de l'auteur du IV^e évangile, ce qui est bien différent. Or, les résultats à cet égard sont parfaitement unanimes. C'est Théophile, évêque d'Antioche, qui le premier signale nominativement Jean l'apôtre comme auteur du IV^e évangile, dans son apologie du christianisme, adressée à un païen, Autolytus (II, travail est classique sur la matière ; il justifie le phénomène en l'expliquant, notamment par rapport au IV^e évangile. A. Hilgenfeld, *H. K. Einleitung in das Neue Testament*, 1875, pag. 165-173.

¹ Pour s'en convaincre, il suffit de confronter Tischendorf, *Wann wurden unsere Evangelien verfasst?* Leipzig 1865, avec M. Scholten, *Die ältesten Zeugnisse betreffend die Schriften des N. T. historisch untersucht, a. d. holl. von C. Manhot*, Bremen 1867. Ce dernier ouvrage est une réponse au premier. Je me permets de le recommander à ceux qui ne connaissent que celui du théologien de Leipsig.